



MUNICIPALITE DE FECHY

RAPPORT  
DE GESTION  
2011

\*\*\*\*\*

## 1. ADMINISTRATION GENERALE

### 1.1 Autorités municipales

Malgré l'augmentation des traitements et vacations au 1<sup>er</sup> juillet, les charges restent inférieures aux prévisions.

### 1.2 Personnel communal

Les charges du personnel sont conformes aux montants portés au budget.

### 1.3 Informatique

Les coûts liés à l'informatique ont été maîtrisés.

Par contre, la société en charge de la conception du nouveau site internet est tombée en faillite.

### 1.4 Police des constructions

Notre commune est toujours très appréciée et, en 2011, 6 mises à l'enquête ont eu lieu; certains travaux sont déjà terminés, d'autres sont encore en cours.

Les recettes y relatives sont quatre fois supérieures aux prévisions.

### 1.5 Préavis municipaux

En 2011, treize préavis ont été présentés au Conseil général :

- no 1/2011     relatif au crédit de construction d'un immeuble de 17 appartements « En Rionzier »;
- no 2/2011     relatif à l'approbation du PPA « la Pra », à la levée de l'opposition et à la modification de l'article 14 dudit PPA;
- no 3/2011     relatif à l'établissement d'une entente intercommunale entre les communes d'Allaman, de Bougy-Villars et de Féchy pour la mise à disposition de leur population d'une déchetterie pour les déchets urbains recyclables;
- no 4/2011     relatif à l'adaptation des indemnités et vacations de la Municipalité;
- no 5/2011     relatif aux comptes communaux et au rapport de gestion de la Municipalité;
- no 6/2011     relatif au crédit de réalisation d'un collège intercommunal et d'une UAPE;
- no 7/2011     relatif à l'équipement et à l'élargissement du chemin de Burnens;
- no 8/2011     relatif aux autorisations déléguées à la Municipalité;
- no 9/2011     relatif au plan d'affectation fixant les limites des constructions;
- no 10/2011    relatif aux travaux de l'aménagement routier de l'entrée ouest de la RC 30b;
- no 11/2011    concernant l'arrêté d'imposition 2012 ;
- no 12/2011    relatif au plafond d'endettement 2011-2016;

no 13/2011 concernant le budget 2012.

Tous ces préavis ont été acceptés par le Conseil général.

### **1.6 Variations par rapport au budget**

L'administration générale présente un excédent de charges de Fr. 651'584.14 pour un budget de Fr. 703'255.--.

## **2. FINANCES**

### **2.1 Recettes des impôts**

Le résultat final se solde positivement par environ Fr. 600'000.--, mais nous pouvons constater des différences non négligeables dans les recettes :

-	Impôt sur le revenu, environ	Fr. - 150'000.--
-	Impôt sur la fortune, environ	Fr. - 67'000.--
-	Impôt à la source, environ	Fr. + 770'000.--
-	Impôt spécial sur les étrangers, environ	Fr. - 65'000.--
-	Impôt sur le bénéfice des personnes morales, environ	Fr. + 42'000.--
-	Droits de mutation, environ	Fr. + 270'000.--
-	Impôt sur les gains immobiliers, environ	Fr. + 20'000.--

Des arriérés d'impôts ont été défalqués pour un montant de Fr. 50'134.02.

Nous avons prélevé Fr. 45'000.-- sur le fonds de réserve pour perte sur débiteurs.

Notre participation au fonds de péréquation intercommunale a été supérieure aux prévisions.

Le solde de 2010 s'est élevé à Fr. 298'129.--.

La provision pour fonds de péréquation a été ramenée de Fr. 400'000.-- à Fr. 300'000.--.

### **2.2 Amortissements et réserves**

Au vu du maigre résultat, aucune somme n'a été versée sur le compte pour investissements futurs no 9282.002.00 pour la réalisation des projets en cours et futurs.

## **3. DOMAINES ET BATIMENTS**

### **3.1 Forêts**

Le compte "forêts" est déficitaire de Fr. 54'121.05.

En 2011, nous avons participé à la pose des panneaux indicatifs ainsi qu'à la création d'un couvert pour le séchage du bois.

A fin 2011, notre stock de bois de feu en cours de séchage s'élevait à 466 stères.

Au vu de la baisse de fréquentation de nos mises de bois constatée depuis quelques années et des frais engendrés, la Municipalité a décidé de supprimer la mise de bois.

Les anciens acquéreurs en seront informés par courrier.

Les premiers sapins de Noël ont été vendus après la mise de bois de décembre.

### **3.2 Vente de bois**

La mise de 90 stères de bois a eu lieu le 13 décembre 2011.

Le prix moyen s'est élevé à Fr. 90.34.

### **3.3 Vignes**

Le compte "vignes" est bénéficiaire d'environ Fr. 10'800.--.

La récolte a été bonne.

### **3.4 Bâtiments communaux, entretien**

Les loyers sont payés régulièrement.

Le revenu de la location de l'Auberge communale a quelque peu diminué.

Les locaux sanitaires de l'auberge ont été entièrement rénovés en début d'année.

## **4. TRAVAUX**

### **4.1 Routes et ruisseaux**

Pour les routes, le budget a été respecté malgré divers travaux ou imprévus tels que :

- Pose d'un éclairage au chemin du Territet
- Remplacement des luminaires du trottoir du cimetière
- Pose de prises de courant fixes pour la Fête du Raisin
- Contrôle des mâts de l'éclairage public.

Aucun investissement n'a été fait pour les ruisseaux en raison du report des travaux par les propriétaires concernant la réfection des berges de l'Eau Noire.

### **4.2 Parcs et cimetière**

Les frais d'entretien ont été inférieurs aux prévisions.

Par contre, les frais d'entretien du parc de machines ont été supérieurs.

### **4.3 Ordures ménagères**

La facturation de la taxe sur les déchets est calculée sur les charges de l'année précédente.

Toutefois on peut relever que l'on aurait pu augmenter la taxe perçue pour atteindre les 60% des dépenses.

Une attention particulière y sera portée lors du prochain calcul.

### **4.4 Réseaux d'égouts et épuration**

Les comptes ont été équilibrés par les recettes des taxes d'introduction, Fr. 56'060.45 ont été attribués au fonds de réserve épuration.

## **5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

### **5.1 Enseignement primaire et secondaire**

Le total des coûts est supérieur d'environ Fr. 10'800.-- par rapport au budget.

### **5.2. Temple et cultes**

Rien de spécial à signaler.

## **6. POLICE**

### **6.1 Défense contre l'incendie**

Les variations par rapport aux différents postes du budget sont minimales.

Les comptes sont équilibrés par le prélèvement sur le compte de réserve pour l'incendie de Fr. 20'016.40 au lieu des Fr. 21'000.-- budgétisés.

### **6.2 Protection civile**

Les comptes sont presque équilibrés par le prélèvement sur le compte des fonds de contribution PC de Fr. 13'348.20, montant approuvé par les instances cantonales.

## **7. SECURITE SOCIALE**

### **7.1 Prévoyance sociale**

Notre participation aux charges cantonales s'est élevée à Fr. 2'302'558.-- au lieu de Fr. 1'572'827.-- portés au budget, soit une augmentation de Fr. 729'731.--.

Ces charges supplémentaires proviennent du paiement du solde de la facture sociale 2010 de Fr. 680'470.-- et de l'augmentation de la provision de Fr. 50'000.-- pour la porter à Fr. 300'000.--.

## 7.2. Santé publique

Rien à signaler.

## 8. DIVERS

### 8.1 Population

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, nous avons enregistré 90 arrivées et 90 départs, 5 naissances et 1 décès.

Du 31 décembre 2010 au 31 décembre 2011, la population a passé à 777 habitants, tous permis confondus, soit une augmentation de 5 habitants.

### 8.2 Sortie des Aînés

Elle a eu lieu le 10 octobre 2011.

Le but du voyage était une balade à bord du Goldenpass Panoramic.

Les participants ont été emmenés par le car en direction de Lausanne et Montreux où ils ont embarqué à bord du célèbre train à destination de Gstaad.

## 9. ANALYSE DU RESULTAT

Le présent exercice n'a pas permis d'effectuer un versement sur le compte d'investissement pour travaux futurs.

Le compte 9282.002.00, fonds de réserve pour investissements futurs, présente un solde au 31 décembre 2011 de Fr. 2'899'648.30, dont Fr. 2'237'845.55 ont déjà été attribués à divers projets par préavis.

Le montant à disposition pour les projets futurs s'élève à Fr. 661'802.75.

Le montant des amortissements s'est élevé à Fr. 3'990'351.70 en 2011.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

la secrétaire

Francis Liard

Marguerite Pilloud

Féchy, le 14 mai 2011

Corrigé le 7 juin 2012